

## Check-list pour les intéressés à la production d'œufs

La production d'œufs suisses se situe dans un cadre plutôt serré. Deux tiers de la production se fait par des producteurs sous contrat avec un acheteur. Un tiers de la production est écoulee en vente directe par les producteurs.

Au fil des années, la branche a acquis une position de pointe en termes de qualité, de bien-être des animaux, de prévention des maladies et d'image auprès des consommateurs. La check-list suivante a été établie en se basant sur l'évidence qu'il est bien plus difficile de se faire une bonne réputation que de la perdre.

Toute personne qui veut se lancer dans la production d'œufs est priée de vérifier soigneusement ces points, de se remettre en question, de confirmer cela en discutant avec des acteurs de la branche pour évaluer soigneusement les chances et les risques.

### 1. Préparation

- Est-ce que j'ai analysé dans un document de base les arguments qui me poussent à me lancer ?
- Est-ce que j'ai demandé au moins un deuxième avis à ce sujet?
- Qu'est-ce qui m'intéresse dans la détention de poules, ou la production d'œufs?
- Est-ce que j'envisage la production d'œufs à titre d'activité principale ou à titre d'activité accessoire?
- Ai-je besoin d'engager des employés pour ce nouveau segment de production?
- Suis-je conscient que dans la production d'œufs, la marge entre le succès et l'échec est infime?
- Qu'est-ce que je connais du marché suisse des œufs?
- Est-ce que je connais le contexte économique – ai-je parlé avec au moins deux partenaires contractuels possibles?

### 2. Formation

- Est-ce que j'ai une formation d'aviculteur, d'avicultrice?
- Quelles sont mes connaissances en gestion d'entreprise?
- Les conditions de production et leur contexte (hygiène, protection des animaux) me sont-elles familières?
- Suis-je bien au courant des normes + conditions (SST, SRPA, élevage en plein air)?

### 3. Considérations personnelles

- Est-ce que j'ai du plaisir à m'occuper de poules et d'aviculture?
- Mon entourage est-il prêt à accepter de longues heures de travail?
- Puis-je m'acquitter de l'investissement temporel et financier nécessaire aux soins (ordre de grandeur ~ 2400 heures pour un poulailler de 6'000 poules, ~ 4'000 heures pour 12'000 poules)?
- Suis-je conscient que dans la production d'œufs, on travaille 7 jours sur 7?
- Est-il possible d'organiser de la main-d'œuvre dans la famille, dans l'entourage (également à titre bénévole)?
- Est-ce que je peux faire appel à des ressources pour les travaux périodiques tels que la mise en place au poulailler et/ou la sortie du poulailler à un coût raisonnable?

### 4. Situation initiale

- Est-ce que je dispose du capital de base pour me risquer à un investissement important?
- Est-ce que je dispose d'une base de production avec suffisamment d'espace pour des pâturages éventuels ?
- Une étude de l'impact sur l'environnement est-elle nécessaire?



- la distance minimale (odeurs / bruits) est-elle respectée?
  - un dézonage est-il nécessaire?
  - une reprise d'engrais de ferme est-elle nécessaire?
- Y a-t-il des limitations cantonales de densification (comme par ex. dans le canton de LU)?
- Est-ce que je connais les dispositions relatives à la qualité de l'acheteur prévu, de son label?
- Est-ce que je peux choisir librement mes fournisseurs (constructeur du poulailler, installations, poulettes, aliment)?
- Mes conseillers sont-ils indépendants? Si non: de quelles entreprises défendent-ils les intérêts?

## 5. Finances

- Est-ce que j'ai établi un plan financier et un plan de liquidités pour la première année et les cinq années qui suivent?
- Est-ce que j'ai étudié en détails les modèles de calculs de rentabilité d'Aviforum à Zollikofen et mon calcul de rentabilité concorde-t-il avec ce modèle?
- Est-ce que je dispose d'un coussin financier au cas où le revenu est faible les premières années?
- Est-ce que je reste indépendant financièrement sans être tributaire d'un acheteur?
- En tant que producteur sous contrat, me reste-t-il suffisamment de liberté pour prendre mes propres décisions?
- Le contrat d'achat contient-il des clauses ouvertes ou cachées qui permettent à l'acheteur d'œufs de baisser n'importe quand le prix des œufs – avec ou sans indexation des coûts – ou de faire des déductions dues au marché?
- Qu'en est-il de ma situation financière si le gain est de manière générale plus bas que prévu?
- Que se passe-t-il si le gain (salaire) est nul à la suite d'une mauvaise série?
- Quelles sont les perspectives pour moi si le gain de mon travail baisse suite à une mauvaise conjoncture du marché ou d'autres événements, dans les premières années ou plus tard?

## 6. Perspectives de négociation et d'écoulement

- Est-ce que j'ai une assurance solide d'un acheteur?
- Y a-t-il des alternatives si cela ne marche pas?
- Qu'est-ce que je suis prêt à accepter en négociant, où sont les limites du supportable pour moi?
- Comment puis-je valoriser de manière ciblée mes atouts dans les négociations?

## 7. Forme juridique / impôts

- Ai-je choisi la forme juridique appropriée au risque pour mon projet (entreprise individuelle, société en nom collectif, SA ou Sàrl)?
- Quel est l'impact d'un éventuel assujettissement du chiffre d'affaires à la TVA?
- Quel est l'impact de la production sur la charge fiscale et les paiements directs?

## Encore quelques mots sur GalloSuisse

GalloSuisse – l'Association des producteurs d'œufs suisses – est responsable de créer et de maintenir les conditions cadres les meilleures possibles dans le marché des œufs pour nos env. 500 membres, producteurs et futurs producteurs et membres.

C'est pourquoi il est également de notre devoir de conseiller dès le départ ceux qui débutent et de les soutenir dans la mesure du possible.

Vous trouverez des informations à notre sujet et sur notre association sous [www.gallosuisse.ch](http://www.gallosuisse.ch), ainsi que des informations techniques sous [www.aviforum.ch](http://www.aviforum.ch). Vous trouverez des informations relatives à l'autorisation de construire, au financement, à la forme juridique et aux impôts sous: [www.sbv-treuhand.ch](http://www.sbv-treuhand.ch). Stefan Heller, gérant de GalloSuisse est atteignable par mail sous [heller@gallosuisse.ch](mailto:heller@gallosuisse.ch), et, dans une moindre mesure, également par téléphone au 043 300 40 50.

Zollikofen, mai 2024